BULLETIN MUNICIPAL

2005

COMMUNE DE SAINT-IGNAT

Puy-de-Dôme

La commune vue par satellite

Commune en chiffres

Code postal : 63720
Population : 713 habitants (recensement 2005)
Superficie : 1537 hectares.

LE MOT DU MAIRE

Comme tous les ans à l'approche de Noël, vous recevez le bulletin d'informations qui relate les travaux dans la commune ainsi que les activités de nos associations.

En début d'année, nous avons effectué le recensement de la population. Il en ressort une forte augmentation (+ 49 personnes).

Ce travail a été réalisé par Paule FAURE de Villeneuve l'Abbé avec l'appui du coordinateur Élie MALVAL, le tout supervisé par un agent de l'INSEE.

Si cette enquête s'est bien déroulée, c'est grâce à vous tous qui avez bien accueilli l'Agent recenseur et je vous en remercie.

La Place Jean et Marie Darenne, qui devait être aménagée fin 2005, se réalisera en janvier 2006 de manière à ne pas perturber les festivités de Nöel des Compagnons du Four.

En ce qui concerne l'assainissement de la Côte Rouge, nous avons signé une convention avec la commune de Maringues pour réaliser ces travaux en commun et, notre participation financière sera au pourcentage du nombre d'habitants.

Dans le précédent bulletin, nous envisagions le bardage du hangar de Villeneuve l'Abbé. Ceci n'a pas été fait car nous avons eu l'opportunité d'acquérir les bâtiments des établissements Jeudy à Saint-Ignat. Ce vaste terrain, avec un bâtiment de 300m², nous permettra de regrouper tout le matériel des employés municipaux dans le même lieu et de créer une caserne pour les Pompiers des trois communes après le regroupement.

Ce casernement sera aménagé et financé par le Conseil Général, quant au hangar de Villeneuve, il sera certainement vendu et son emplacement réaménagé.
Bien-sûr, à l'élaboration du budget, si nos finances le permettent, nous nous efforcerons encore d'améliorer la vie de nos concitoyens.

Maintenant, vous vous préparez à célébrer les fêtes de fin d'année, alors j'en profite pour vous souhaiter de joyeux réveillons et vous présenter mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Une Année de Vie Communale à Travers les Comptes-rendus du Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit le dernier vendredi de chaque mois en session ordinaire pour étudier les dossiers à l'ordre du jour. Le compte-rendu de chaque réunion paraît dans la presse (La Montagne). Les réunions du conseil municipal sont des réunions publiques ouvertes à tous.

Réunion du conseil municipal du 26 Novembre 2004

MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA 3ÈME TRANCHE D'ASSAINISSEMENT.
C'est le cabinet d'étude BCEOM qui est retenu (avec un taux de 7,6% du prix des travaux, il est le plus avantageux des appels d'offres). La 3ème tranche concerne les villages de Saint-Ignat, Tyrande et la Côte-Rouge.

SURTAXE ASSAINISSEMENT
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas appliquer de surtaxe assainissement aux foyers des villages déjà raccordés aux stations en service.

PLU
L'enquête publique aura lieu en Février 2005, les dossiers étant actuellement auprès des différents services de l'état.

QUESTIONS DIVERSES
Certains extincteurs équipant les bâtiments communaux ne sont plus aux normes (plus de 20 ans), ils seront remplacés.
Un mini déssableur sera installé à Buxerolles, sur un réseau d'assainissement desservant quelques habitations.
Mme LUSSON donne le compte-rendu de la dernière réunion du syndicat du collège de Maringues, les grandes lignes étant que le CES a déjà 20 ans, et que le prêt remboursé par les différentes communes adhérentes est terminé.

Réunion du conseil municipal du 28 janvier 2005

AFFERMAGE DE LA 2ÈME TRANCHE D'ASSAINISSEMENT
C'est la SEMERAP qui sera chargée de l'entretien de la station de Champeyroux pour un coût de 8425 €. Ce qui conduit à une facturation de la taxe d'assainissement de 0,72 € au m^3 consommé.

TRAVAUX 2005
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'achat de 10 grilles d'expositions qui pourront servir à la commune et aux différentes associations communales, ceci pour un coût de 500 €.
Les travaux d'aménagement de la place de Champeyroux, bénéficieront de subventions du Conseil Général, mais aussi du FEOGA (Europe).

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU
Celle-ci aura lieu du 21 février au 24 mars, c'est M. Bernard DUNIAT qui a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal administratif. Il assurera trois permanences en mairie le lundi 21 février de 9h30 à 12h, jeudi 10 mars de 16h à 19h et jeudi 24 mars de 16h à 19h. Pendant cette période, les personnes voulant faire des réclamations pourront remplir un registre d'enquête déposé en mairie pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

QUESTIONS DIVERSES
Après en avoir débattu, les membres du conseil décident de donner une somme de 700 € aux sinistrés de l'Asie, ce qui représente environ 1 € par habitant de la commune. Cet argent sera pris pour partie sur le budget CCAS (300 €) et sur le budget communal (400 €) pour être versé à l'UNICEF.
Le conseil municipal décide de donner une subvention de 100 € au « Club Formateur Limagne Foot », sachant que plusieurs enfants de la commune sont inscrits au club.
Le maire donne lecture d'un courrier du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui explique la somme versée pour chaque commune du département, la commune de Saint-Ignat pour sa part devra donner 19866 €, soit 29,92 € par habitant.
Certains chemins communaux, présentant des trous importants, seront refaits par les employés, il est demandé à tous les usagers de respecter ces voiries communales.

Réunion du conseil municipal du 25 février 2005

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2004
Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les comptes administratifs des sections de fonctionnement, investissement et assainissement qui s'équilibrent en recettes et dépenses.

TRACTO-PELLE
Le tracto-pelle intercommunal qui est réparti comme suit, 2/3 Ennezat, 1/3 Saint-Ignat, subit de grosses réparations depuis quelques années, et son remplacement semble nécessaire.
Le conseil municipal demande un complément d'information avant de prendre une décision sur son éventuel remplacement.

PLANTATION
Certaines plantations seront effectuées dans des parcelles communales, soit avec des peupliers, noyers ou diverses variétés d'arbres fruitiers. Les membres du conseil municipal organiseront une corvée un samedi matin pour faire ces plantations.

QUESTIONS DIVERSES
Le maire informe le conseil municipal que le recensement est terminé. La population de la commune est de 713 habitants, soit une augmentation d'environ 10% par rapport au recensement

de 1999. La plus forte progression enregistrée semble être sur le village de Saint-Ignat.

Réunion du conseil municipal du 25 mars 2005

BUDGET ASSAINISSEMENT

La section exploitation s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 31052 €.
La section investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 747757 €.
Le budget assainissement est voté à l'unanimité.

BUDGET COMMUNAL 2005

La section fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 769785 €.
La section investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 308188 €.
Le budget communal est voté par 9 voix pour et 3 abstentions.

LE TAUX DES TAXES

Le taux des taxes restera inchangé pour 2005, soit taxe d'habitation 6,41 %, taxe sur le foncier bâti 11,94 %, taxe foncier non bâti 63,32 %.

TRACTO-PELLE INTERCOMMUNAL

Une nouvelle répartition pour le tracto-pelle vient d'être négociée avec la commune d'Ennezat, soit 3/4 Ennezat et 1/4 Saint-Ignat. L'ancien étant en mauvais état, un nouvel engin sera commandé pour un coût de 32000 € HT (reprise déduite) soit une participation de 8000 € pour la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique PLU est clôturée depuis le 24 mars, le commissaire enquêteur rendra son rapport fin avril.
Joël CHEMINAT donne le compte-rendu de la dernière réunion du SBA, et de l'état d'avancement de la déchetterie intercommunale qui est en cours d'aménagement.
Philippe CARTAILLER informe le conseil de la dernière réunion du collège de Maringues, à savoir, que la participation de la commune pour l'investissement de celui-ci est terminée, et qu'il ne reste que les frais de fonctionnement au prorata du nombre d'élèves inscrits.
Suite à la plainte de certains riverains, il est rappelé que la vitesse est limitée à 50 km/h dans les villages.

Réunion du conseil municipal du 29 avril 2005

PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX

Le conseil, après en avoir délibéré, ne souhaite pas appliquer la PVR (Participation Voiries et Réseaux) mais décide d'appliquer un forfait à chaque nouvelle construction pour participer aux frais de voiries, branchement etc...

CONVENTION FRANCE TÉLÉCOM

Le conseil municipal donne son accord pour une convention concernant le démontage des poteaux Place Jean et Marie Darenne à Champeyroux.

ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le conseil municipal décide de donner pouvoir au syndicat de Basse Limagne pour gérer l'assainissement autonome.

TERRAIN DES DOMAINES

Suite à l'arrêt d'exploitation par un agriculteur d'une parcelle appartenant aux Domaines, et après renseignement auprès de ceux-ci, cette même parcelle reviendrait théoriquement à la commune.

PLACE DE CHAMPEYROUX

Une subvention de 25% sera accordée par le Conseil Général, pour l'aménagement de la Place Jean et Marie Darenne.
Le Maire fait savoir que la subvention Européenne n'est pas accordée pour ce genre de travaux, une réunion sera organisée prochainement avec les représentants de la DDE, qui en est le maître d'œuvre.

QUESTIONS DIVERSES

Compte-rendu est donné du voyage des enfants de l'école à Paris. Cette sortie a été financée par l'association des parents d'élèves, les parents ainsi que la commune.
Un pont s'est écroulé récemment sur un fossé important du marais de Tyrande, ce pont étant un « émissaire des Limagnes », les travaux de restauration seront à la charge du Conseil Général.

Réunion du conseil municipal du 27 mai 2005

PLU

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'enquête publique concernant le PLU, établi par Monsieur Bernard DUNIAT, commissaire enquêteur.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte toutes les propositions énoncées dans le rapport, sauf une observation concernant le bourg de Saint-Ignat, et une autre concernant le village de Champeyroux.

CONVENTION FRANCE TÉLÉCOM / SIEG / CONSEIL GÉNÉRAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention Syndicat électrique et France Télécom qui consiste à un enfouissement commun des réseaux en souterrain pour toutes les communes adhérentes au SIEG.

PLACE DE CHAMPEYROUX

Après une visite sur le terrain de certains conseillers et de M. LEOUSOF de la DDE, l'aménagement paysager de la Place comprendra plantations, espaces engazonnés, places de parking, ainsi qu'une partie réservée aux jeux pour enfants. Le bureau d'étude de la DDE fera suivre prochainement un plan de toutes les idées retenues, avant approbation par le conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Le 21 juin aura lieu à Saint-Ignat le rassemblement du réseau des écoles (les enfants de plusieurs communes se réuniront pour fêter la fête de la musique tout au long de la journée).

Un adolescent de la commune, scolarisé à l'IME de Theix, effectuera courant juin un stage de 15 jours avec les employés communaux.

La SEMERAP informe que de nouveaux compteurs d'eau ou la consommation peut être relevée par un véhicule roulant à environ 15 km/h, équipera à terme tous les usagers.

Réunion du conseil municipal du 24 juin 2005

PLU

Vu la délibération du conseil municipal du 29 novembre 2002 ayant prescrit l'élaboration du PLU.

Vu la délibération du conseil municipal du 24 septembre 2004 ayant arrêté le Plan Local d'Urbanisme.

Vu l'arrêté municipal du 26 janvier soumettant à enquête publique le projet PLU.

Vu le rapport et conclusions du commissaire enquêteur.

Vu la décision du conseil municipal en date du 27 mai 2005 d'accepter les propositions du commissaire enquêteur sauf, une observation sur le bourg de Saint-Ignat, et une concernant le village de Champeyroux.

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il est présenté au conseil municipal, est prêt à être approuvé, conformément aux articles du code de l'urbanisme, le conseil municipal décide de procéder au vote,

Pour : huit voix

Contre : zéro

Abstentions : trois voix.

14 JUILLET

Comme chaque année, la cérémonie commencera par un rassemblement Place de la Mairie avec dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi du traditionnel buffet campagnard.

PLACE DE CHAMPEYROUX

Après avoir examiné le plan d'aménagement de la Place de Champeyroux, fourni par les services de la DDE, le conseil municipal adopte le projet à l'unanimité. Espaces engazonnés, aire de jeu pour les enfants et places de parking composeront cet aménagement.

QUESTIONS DIVERSES

Les filets de protection entourant le terrain de foot près de la salle polyvalente étant vétustes, ils seront remplacés.

Dans le futur aménagement de la Place de Champeyroux, la porte de l'an 2000 sera déplacée et remise en état (l'association qui est à l'origine de cette porte a été consultée).

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'un habitant de la commune, qui souhaite vendre une parcelle jouxtant un terrain communal. Après renseignement sur la valeur de ce terrain, une proposition d'achat sera faite à cet habitant.

Réunion du conseil municipal du 29 juillet 2005

Le quorum n'étant pas atteint, l'ordre du jour de cette réunion sera reporté à la prochaine session du conseil municipal.

Les membres du conseil présents, ne pouvant prendre de délibération, se contentent de parler de tous les points à l'ordre du jour.

Réunion du conseil municipal du 26 août 2005

TRAVAUX 2006

Une proposition d'achat sera faite aux établissements Jeudy, pour l'achat du bâtiment (Rue des Paquiers à Saint-Ignat).

En effet, cette entreprise décide d'arrêter son activité sur la commune.

Ce bâtiment servira de caserne pour les pompiers, et aussi, de local pour les employés communaux.

Divers matériels seront achetés pour les employés communaux (benne pour le tracteur, et remplacement de la tronçonneuse).

Le conseil décide de faire une visite sur le terrain samedi 17 septembre, pour vérifier l'état de certaines voiries et bâtiments communaux, dans le but d'éventuels travaux.

ADHÉSION SMAF

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour l'adhésion des nouvelles communes au syndicat.

CONVENTION SPA

La commune décide d'adhérer à la Société Protectrice des Animaux, ce qui permet de pouvoir amener un animal qui est récupéré sur le territoire communal.Il en coûtera à la commune la valeur de 0,45 € x par le nombre d'habitants.

REPAS CANTINE SCOLAIRE

Le tarif des tickets repas reste inchangé, soit 2,95 € pour les enfants (les repas sont fournis par la commune d'Ennezat).

QUESTIONS DIVERSES

Suite au départ en retraite de Monsieur Antoine CHEMINAT de son poste de correspondant La Montagne, c'est Madame Lydia DEFRASNE qui sera le nouveau correspondant pour la commune.

Réunion du conseil municipal du 30 septembre 2005

ASSAINISSEMENT « LA COTE ROUGE »

Une convention concernant l'assainissement du village de la Côte-Rouge est signée entre les communes de Maringues, Saint-Ignat et Sainte-Laure.

Une station de 490 EH (équivalent habitant) type filtre à sable sera implantée sur une parcelle appartenant à la commune de Maringues.

Le coût des travaux, subventionnés à hauteur de 70% pour la station et 50% pour les réseaux, sera réparti au prorata du nombre d'habitants de chaque commune.

ENQUÊTE PUBLIQUE IRRIGATION

Une nouvelle tranche d'irrigation de terrain agricole concernant plusieurs communes est à l'étude, c'est l'ASA de Montgacon qui en est le maître d'ouvrage.
L'eau serait pompée dans l'Allier, traverserait la commune pour se diriger en direction Nord Est.
Le conseil après en avoir délibéré approuve par 8 voix pour et 2 abstentions.

RÉVISION DES LOYERS

Le conseil décide de réviser les loyers des appartements communaux à compter de Janvier 2006, par une augmentation de 4% (légèrement inférieure à la moyenne de l'indice du coût de la construction).

CROIX DES RAMEAUX

La croix qui avait été démontée lors du remembrement, sera remontée sur un chemin communal pratiquement à l'endroit où elle se trouvait précédemment.

CONTRAT CEC

Le conseil décide à l'unanimité de prolonger d'une année un contrat CEC (contrat emploi consolidé) arrivant à terme pour une personne travaillant à l'école de Champeyroux.

QUESTIONS DIVERSES

Un rappel est fait à l'entreprise chargée du ramassage scolaire, d'effectuer les arrêts du car près des Abribus et non dans les rues parallèles.
Trois ordinateurs ont été achetés pour l'école de Champeyroux.

Réunion du conseil municipal du 28 octobre 2005

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR L'EXPLOITATION DE SABLIÈRES PAR « SABLIÈRES ET TRAVAUX D'AUVERGNE »

En tant que commune limitrophe, la commune de Saint-Ignat est concernée par l'enquête publique concernant l'exploitation de sablières sur la commune de Maringues.
Le conseil à l'unanimité donne son accord.

ACHAT PROPRIÉTÉ JEUDY

Le conseil, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour négocier l'achat de cet établissement situé Rue des Paquiers à Saint-Ignat. Le bâtiment servira par moitié de local pour les ateliers communaux, et l'autre partie sera aménagée et financée par le le Conseil Général pour la future caserne des pompiers regroupant les CPI de Saint-Ignat, Sainte-Laure et Surat (dans le cadre de la départementalisation, le regroupement des CPI entraîne une caserne plus importante).

STATUTS DU SYNDICAT BASSE LIMAGNE

Le conseil adopte à l'unanimité les nouveaux statuts du Syndicat.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une tripe réunira pompiers, anciens combattants, employés communaux ainsi que le conseil municipal, avant dépôt de gerbes aux monuments aux morts, suivi du traditionnel vin d'honneur.

QUESTIONS DIVERSES

L'école de Champeyroux accueille cette année 72 enfants, répartis dans trois classes.
Il est signalé que le ballon sort souvent dans la rue lorsque les enfants jouent, le conseil regardera si la pose d'un filet pourrait régler ce problème avant de prendre une décision.
Les travaux d'aménagement de la Place de Champeyroux commenceront le 10 janvier 2006, l'entreprise EUROVIA retenue pour effectuer le chantier était prête à commencer mi-novembre, mais soucieux de ne pas avoir une place en pleins travaux pour les festivités de Noël, la municipalité a préféré repousser légèrement ceux-ci.
Une grille sur soubassement sera installée prochainement Place de Champeyroux, en bordure d'une propriété privée.

Réunion du conseil municipal du 25 novembre 2005

LA MAIRIE BIENTÔT DOTÉE D'UNE NUMÉRISATION INFORMATIQUE DU CADASTRE.

Numérisation du cadastre.
Dans le cadre du syndicat mixte pour la gestion informatique des collectivités locales de la Limagne, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la nouvelle prestation de numérisation du cadastre.

ACHAT PROPRIÉTÉ JEUDY

À la dernière réunion, pouvoir était donné au MAIRE pour négocier l'achat de cet établissement situé rue des Paquiers à Saint-Ignat. Le compromis de vente sera signé au mois de Décembre, et la vente début 2006, ceci pour un montant de 142500 €.
La partie du bâtiment qui abritera la future caserne des pompiers regroupant les CPI de Saint-Ignat, Saint-Laure et Surat sera aménagée à la charge du Conseil Général.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire informe le conseil que le chemin qui avait été dégradé lors des travaux sur la décharge de Surat, a été remis en état par l'entreprise concernée.
L'appartement au-dessus de la mairie changera de locataire fin Décembre.
Une employée communale travaillant à l'école de Champeyroux étant en arrêt maladie, c'est Nadine Audebert qui assurera le poste pendant cette absence.

Elie Malval donne le compte rendu d'une réunion avec la DDE et différents services de l'État (Conseil Général etc...) à savoir, le département ne comportera plus que 5 subdivisions, en ce qui concerne la commune, nous dépendrons de Billom.

Une partie du personnel sera transférée de la DDE vers le Conseil Général (environ les 2/3). Le conseil prend une délibération pour l'adhésion de la commune de Randan au Collège de Maringues.

LES TRAVAUX COMMUNAUX

Enfouissement des réseaux dans le village de Champeyroux

Commencé en 2004, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est maintenant achevé Place Jean et Marie Darenne.

Les poteaux électriques disgracieux et les fils électriques genre toile d'araignée, ont disparu de la vue des passants.

Dans le cadre du PAB (plan d'aménagement du bourg) l'aménagement de la place (voir compte-rendu de réunion du conseil) débutera en janvier 2006.

L'entreprise retenue pour effectuer le chantier était prête à débuter mi-novembre mais soucieux de ne pas avoir une place en pleins travaux pour les festivités de Noël, le Maire et l'adjoint ont décidé de repousser ceux-ci de quelque temps.

Avant enfouissement des réseaux

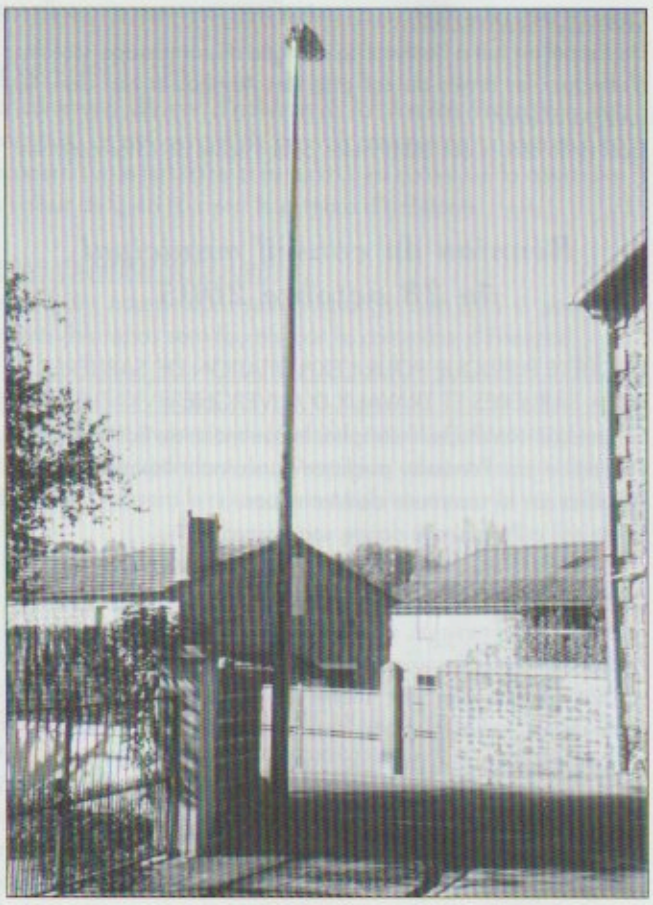

Après enfouissement

Remplacement du tracto-pelle intercommunal

L'ancien tracto-pelle devenait vétuste et ayant besoin de grosses réparations, le conseil municipal en commun accord avec la commune d'Ennezat, qui est majoritaire dans les parts de cet engin intercommunal, décide de son remplacement.

Un nouveau contrat est signé entre les deux communes pour le renouvellement et l'entretien du nouvel appareil.

La commune d'Ennezat aura 3/4 à sa charge, et le 1/4 restant sera pour Saint-Ignat.

Sachant que le nouveau tracto-pelle de marque Komatsu vaut 32000 € HT (reprise déduite de l'ancien appareil), 8000 € sont à la charge de la commune.

Les employés communaux près du nouveau tracto-pelle

Le conseil organise une journée plantation

C'est par une belle journée de printemps qu'une partie du conseil municipal, aidée par les deux employés communaux, se sont retrouvés pour effectuer les plantations sur plusieurs terrains communaux.

Ces sont quelques 190 arbres (peupliers et arbres fruitiers) qui ont été plantés ce jour. Les trous faits à l'avance au tracto-pelle permettaient d'avoir une terre meuble, facilitant l'enracinement de ces jeunes arbustes.

Et c'est dans un esprit convivial que s'est déroulée cette journée, chacun ayant sa tâche (alignement, rebouchage ou bien arrosage des arbres) dans l'espoir que chaque arbuste prenne racine.

Journée plantation dans la commune

Pompe du lavoir de Saint-Ignat

Le lavoir ayant été restauré courant 2004 (financé par la communauté de communes), il manquait la partie supérieure de la pompe.

Aujourd'hui, c'est chose faite, la partie manquante, donnée gracieusement par le Maire, a été installée par un artisan de la commune.

Un petit portillon est fixé au haut de l'escalier par souci de sécurité.

Le lavoir de Saint-Ignat est restauré

La nouvelle déchetterie

Depuis mi-septembre, nous disposons d'une nouvelle déchetterie à proximité de notre commune et la fréquentation est déjà très importante.

Vous avez dû recevoir, dernièrement par le courrier, un petit dépliant du SBA. Cette déchetterie est située sur la commune d'Ennezat à l'intersection des routes Entraigues/les Martres sur Morge et Ennezat/Villeneuve l'Abbé (lieu dit Champ Pourry).

Des panneaux indicateurs ont été installés dans les principaux carrefours. La déchetterie est ouverte toute l'année du mardi au samedi inclus

Hiver (du 1er novembre au 30 avril) :	de 9h à 12h et de 14h à 17h
Été (du 1er mai au 31 octobre) :	de 9h à 12h et de 14h à 19h

La déchetterie est accessible gratuitement à tous les habitants de la commune.

Juste à côté de cette déchetterie, vous avez aussi un point d'apport volontaire (point propre).

Les véhicules ne doivent pas dépasser 3,5 tonnes par passage (poids total en charge).

Les professionnels peuvent aussi accéder aux déchetteries moyennant paiement pour les déchets non recyclables et les déchets verts.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le : 0 800 831 131 (appel gratuit).
Bien entendu, les déchetteries du SBA sont accessibles par les habitants des communes adhérentes au SBA, ce qui permet aussi d'utiliser les autres déchetteries (Maringues, Riom, etc). Voir ci-dessous :

La déchetterie : où et quand ?

Heures d'ouverture des déchetteries au public

SITES	JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES ETE Du 01/05 au 31/10	HORAIRES HIVER Du 01/11 au 30/04
AIGUEPERSE Rn 9 Lieu-Dit Les Granges	Du mardi au samedi inclus	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
CHATEL-GUYON - Chemin de la Croix des Roberts	Du mardi au samedi inclus	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
LEZOUX Route de Ravel (D 20)	Du mardi au samedi inclus	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
MARINGUES Route de Luzillat	Du mardi au samedi inclus	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
RANDAN* - Route de Beaumont Les Randan (D 94)	Du mardi au samedi inclus	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
RIOM* Route d'Ennezat (D 224)	Du lundi au samedi inclus Le Dimanche matin	7 h-19 h 7 h-12 h	8 h-18 h 8 h-12 h
SAINT-ANGEL Route de la Vareille	Mardi - Jeudi - Samedi	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
ST-REMY-S/DUROLLE - Lieu Dit "Le Moulin des Goyons"	Du mardi au samedi inclus	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
VERTAIZON* Route de Bouzel (D 70)	Du lundi au samedi inclus	7 h-19 h	8 h-18 h
VEYRE-MONTON - Ancienne route Nationale (D 978)	Du lundi au samedi inclus	7 h-19 h	8 h-18 h
VOLVIC - Chemin des Prades - Section Champloup	Du mardi au samedi inclus	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
ENNEZAT - Route d'Entraigues Lieu-dit "Champ Pourty"	Du mardi au samedi inclus	9 h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h
BILLOM	Déchetterie à réaliser		

*Des fermetures momentanées peuvent avoir lieu pendant la tournée à cause du vidage des bennes de collecte

Pose de volets roulants à l'école communale

La partie ancienne de l'école de Champeyroux n'était pas équipée de volets.

Aujourd'hui, c'est chose faite, courant janvier, l'entreprise « Bati-Alu » retenue par la municipalité a posé des volets en lame d'aluminium et commande électrique.

Protégeant aussi bien du chaud que du froid, ils ont aussi l'avantage d'être reconnus comme protection par les assurances.

Pose des volets roulants à l'école

Élairage Public

Notre commune a fait le choix d'offrir à ses habitants, un service d'éclairage public en continu toute la nuit. Celui-ci permet aux uns de se sentir plus en sécurité, aux autres de trouver plus facilement « le trou de la serrure » ou encore de se déplacer confortablement dans les rues des villages.

L'entretien et les réparations de cet éclairage sont réalisés par une entreprise spécialisée : DOMAS ÉLECTRICITÉ qui intervient à la demande du Maire.

Chaque intervention, que ce soit simplement pour changer une ampoule ou pour une maintenance plus sérieuse au niveau de l'amorceur ou du transformateur, nécessite le déplacement de deux agents et d'un camion nacelle, soit un coût d'intervention élevé. Dans un souci de gestion responsable, l'entreprise est sollicitée pour des réparations groupées.

Bien sûr, il est parfois désagréable de voir le lampadaire du coin de sa rue éteint plusieurs semaines, mais il n'est pas pensable de changer les ampoules une par une. Aussi, si vous constatez le mauvais fonctionnement d'un lampadaire (ampoule hors service ou qui clignote), n'hésitez pas à le signaler à un élu. Une bonne information permet une meilleure gestion. Et... avec un peu de patience, la lumière reviendra !

LES PROJETS

Assainissement du village de la Côte-Rouge

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise en place d'un groupement de commandes entre les communes de Maringues, de Sainte-Laure et de Saint-Ignat et de préciser les obligations respectives de chacune des deux parties pour ce qui concerne :

1. les maîtrises d'œuvre en général,
2. l'exécution des travaux initiaux (réseaux de collecte, poste et conduite de refoulement, unité de traitement des eaux usées),
3. l'entretien et la maintenance des ouvrages (réseaux de collecte et unité de traitement des eaux usées),
4. l'exécution des éventuels travaux ultérieurs (réseaux de collecte et unité de traitement des eaux usées),
5. le financement des 4 points précédents !.

COMPOSITION DU GROUPEMENT

Il est constitué un groupement de commandes entre les communes de Maringues, de Sainte-Laure et de Saint-Ignat pour la réalisation et l'exploitation ultérieure du système d'assainissement global du village de la Côte-Rouge, situé à cheval sur les communes de Maringues, de Sainte-Laure et de Saint-Ignat.

COORDONNATEUR DU GROUPEMENT

La commune de Maringues est désignée comme coordonnateur du groupement.

MISSION DU COORDONNATEUR

Le coordonnateur est mandaté pour passer et/ou exécuter les prestations, commandes ou marchés prévus à l'article 3, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement.

EMPLACEMENT DE LA STATION

L'emplacement retenu pour sa réalisation est la parcelle cadastrée n°308, section ZK, lieu-dit le Moulin de Salagnat, commune de Maringues. La commune de Maringues sera propriétaire de cette parcelle, elle la mettra à disposition pour la réalisation de l'unité de traitement sans demander de contre-partie financière.

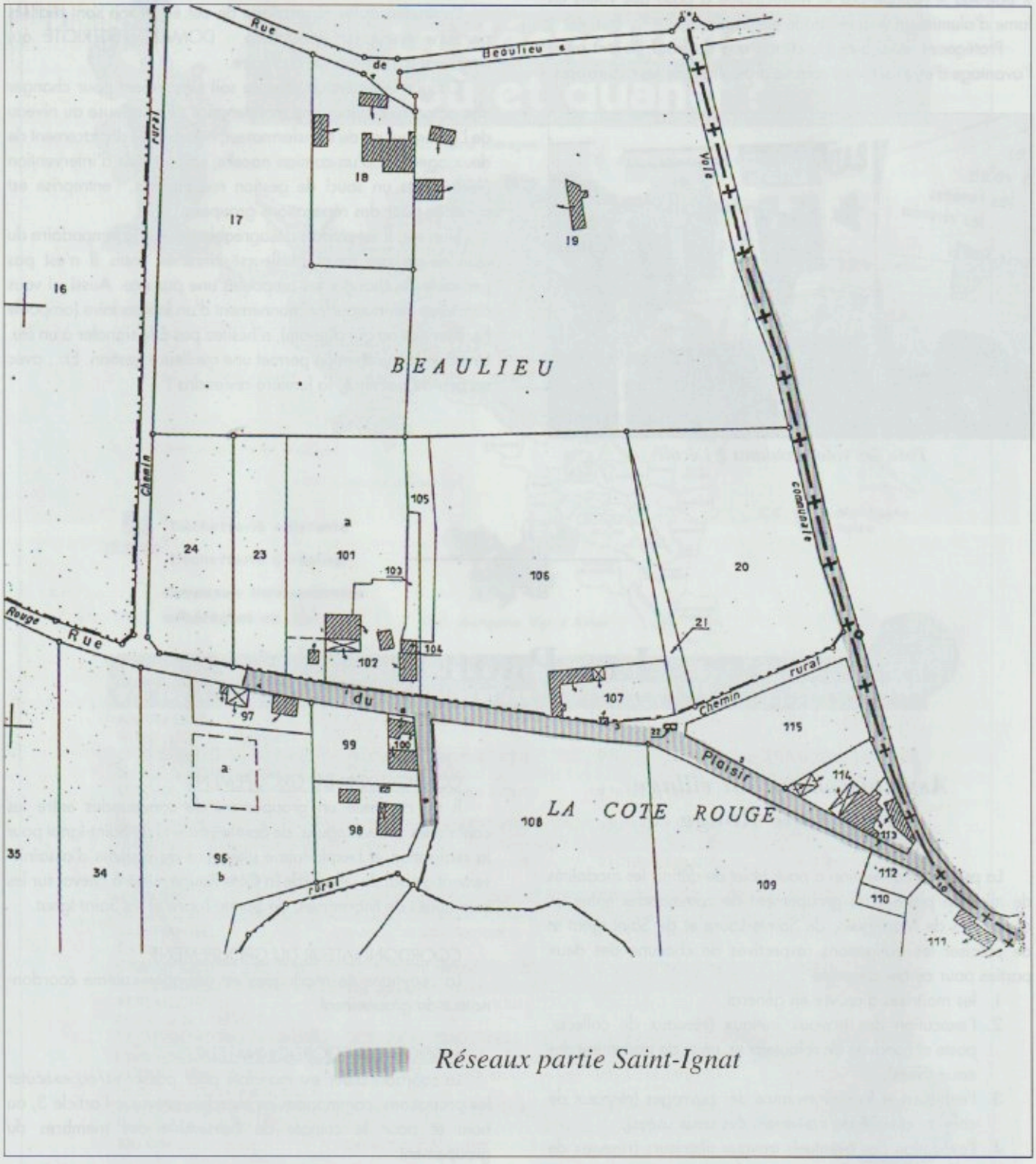

Réseaux partie Saint-Ignat

LE PROJET CONSISTE À RÉALISER :

- un réseau de collecte d'eaux usées commun à Saint-Ignat et à Maringues pour l'ensemble des lieux-dits la Côte-Rouge et Beaulieu, à l'exception d'une maison de la commune de Saint-Ignat située lieu-dit le Plaisir qui n'est pas raccordable pour des raisons d'éloignement et de topographie (chaque commune gardera la maîtrise d'ouvrage de son réseau),
- un poste de relèvement et une conduite de refoulement,
- une unité de traitement de 490 E.H., implantée sur les communes de Maringues et Sainte-Laure.

LE POSTE DE RELÈVEMENT ET SA CONDUITE :

La création d'un poste de relèvement complet y compris ouvrage « type dessableur » et la mise en place d'une canalisation de refoulement en PEHD Ø 75 mm sur 380 ml.

Les bases de calculs seront les suivantes :

Localisation	Effectifs (hab. ou pers.)	Coefficient	Équivalent Habitant (E.H.)
MARINGUES			
Rive droite	16	4	64
Rive gauche	25	4	100
Les Vaures	10	4	40
Aire du voyage	180	1	180
		Sous-total	384
SAINTE-LAURE			
Rive droite	2	4	8
SAINT-IGNAT			
Rive gauche	23	4	92
		Total	484
		Arrondi à	490 E.H.

L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES :

Elle est d'emblée dimensionnée pour 490 équivalents habitants, soit pour un débit journalier de 9,2 m³/h.
Elle se compose :

- d'un dégrilleur statique,
- d'un décanteur-digesteur de 90 m³,
- de deux préfiltres de 3,5 m³,
- de deux augets basculeurs de 6000 litres,
- d'un filtre à sable vertical drainé de 1470 m²,
- d'un canal de mesure et d'un regard de jaugeage.

LE POSTE DE RELÈVEMENT, LA CONDUITE DE REFOULEMENT ET L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES :

L'entretien et la maintenance de ces ouvrages seront assurés par la commune de Maringues.

Les opérations d'entretien et de contrôle courants seront engagées par la commune de Maringues dans le strict respect des notices fournies par le constructeur et ce, à la fréquence nécessaire au bon fonctionnement des ouvrages, sans toutefois que celle-ci puisse être inférieure à un passage par semaine. En outre, la surveillance des ouvrages comprendra des visites mensuelles ainsi que des inspections détaillées annuelles.

Les visites mensuelles seront faites conjointement par des représentants des communes de Maringues, de Sainte-Laure et de Saint-Ignat.

Les inspections détaillées annuelles seront également faites conjointement par des représentants des communes de Maringues, de Sainte-Laure et de Saint-Ignat, et seront l'occasion de définir les travaux d'entretien exceptionnel qu'il y aurait lieu de faire.

La vie de la Commune

L'École

La rentréedes classes

Après deux mois de silence, la cour de l'école communale à Champeyroux a retrouvé son animation en ce jeudi 25 août 2005. La rentrée s'est faite dans la bonne humeur avec bien-sûr la joie des plus grands, les larmes bien vite asséchées des petits nouveaux, les discussions animées sur les vacances... Mais la rentrée ne serait pas une « vraie » rentrée sans la traditionnelle photo.

SAINT-IGNAT

A l'école de Champeyroux

73 jeunes élèves au rendez-vous

A l'école de Champeyroux, la rentrée s'est effectuée jeudi 25 août, avec un effectif de soixante-treize élèves, en légère hausse sur l'an dernier.

Si les anciens ont retrouvé avec plaisir leur classe et leurs copains, les plus petits ont eu un peu de mal à lâcher la main de maman, mais tout c'est bien passé. L'enseignement est assuré par quatre enseignantes : Aurélie Porte, directrice pour la septième année, et Mylène Vesseyre pour la cinquième année, Anne-Cécile Gaillard et Carine Regent, aidées de Mado, Maryse, Gisèle.

Le maire, Robert Palmier, et son premier adjoint, Elie Malval, sont venus se rendre compte sur place du bon déroulement de cette rentrée, et ont constaté avec plaisir une légère hausse des effectifs.

Ils se sont empressés de remettre un petit cadeau à tous les élèves, en leur souhaitant une bonne année scolaire.

Article paru dans le journal "Le Semeur"

Après le temps des retrouvailles, tout ce petit monde a pris le chemin de sa classe.

Les petites et moyennes sections, au nombre de 25, partagent leur temps avec deux maîtresses, Anne-Cécile GAILLARD et Carine REGENT, les grandes sections, CP et CE1, également 25, ont retrouvé Aurélie PORTE qui assure aussi les fonctions de directrice et la classe des grands composée de 23 élèves en CE2, CM1 et CM2 a rejoint Mylène VEYSSEYRE.

Parions que cette année encore sera pour les enfants, riche d'apprentissage, de découvertes, de nouvelles expériences et d'échanges.

Cette année encore, le service de garderie, de 7H à 8H50 le matin et de 16H30 à 18H30 le soir, est à la disposition des parents ainsi que la cantine toujours très fréquentée.

Rappel des tarifs :

Cantine : 2,95 euros sans changement, les repas sont préparés par l'école d'Ennezat et apportés à l'école dans les caissons prévus à cet effet par un employé municipal.

Garderie : 1,52 euros par garde ou 30 euros par mois au-delà de 20 gardes.

Bilan des activités de l'école.

VOYAGE À PARIS

Mardi 5 avril, nous nous sommes levés à 4 heures du matin pour prendre le train à la gare de Riom. Le trajet a duré plus de trois heures.

Quand nous sommes arrivés à Paris, nous avons posé nos bagages à la consigne et nous sommes allés à Explora voir une exposition sur l'eau et sur les sons.

Nous avons fait un jeu, il y avait deux paraboles géantes de chaque côté de l'exposition, on pouvait parler dans une des paraboles et de l'autre côté, on entendait.

Puis nous avons visité CRAD'EXPO, nous avons attendu longtemps que la pièce se vide.

À l'entrée de CRAD'EXPO, une dame nous expliquait ce qu'on allait voir, le circuit qu'il fallait suivre. Nous avons fait :

- du flipper,
- de l'escalade sur un mur qui représentait la peau,
- du toboggan dans un œsophage géant,
- du tir à balles : il fallait viser des narines géantes avec des grosses poussières.

Il y avait des maquettes, des personnages comme Roméo le roi du rot et René la goutte au nez, des mauvaises odeurs corporelles à identifier...

Une découverte ludique du corps humain

Après la visite de CRAD'EXPO, nous avons pique-niqué rapidement dans une salle.

L'après-midi, nous avons vu un film sur le soleil : Solarmax dans le cinéma de la Géode.

Puis nous sommes allés à la cité des enfants, on a visité une fourmilière, fait de la télévision dans un studio, fabriqué des badges, vu des papillons, découvert à combien de kilomètres heure on court...

Nous sommes allés acheter des souvenirs à la boutique, nous avons regardé des DVD dans la médiathèque.

Enfin, vers 18 heures, nous sommes repartis à la gare et nous sommes rentrés à Riom.

La Géode

VISITE DU CHÂTEAU DE MUROL

La basse-cour

Nous avons commencé par visiter la basse-cour. Nous avons vu les armes du Moyen-Âge et ce qui protégeait les guerriers : les boucliers, les casques, la cotte de maille, l'épée.

Après, nous avons vu les entraînements au combat, il y avait quatre jeux que faisaient les guerriers pour s'entraîner au combat.

Nous avons vu le pilori, c'est l'endroit où on mettait les voleurs pour leur lancer les œufs, leur cracher dessus et les humilier.

Visite médiévale pour les enfants

Le tir à l'arc

Nous avons vu le tir à l'arc. Il fallait tirer dans une cible, viser des clochers, un bonhomme en paille, un sanglier et dans une voile de bateau.

La haute cour

Nous avons vu la Dame, le Seigneur dans la salle à manger. Ils nous ont montré dans quoi ils mangeaient, ils nous ont dit qu'il fallait s'essuyer les doigts sur la nappe.

Nous avons marché autour du donjon, sur le chemin de ronde. Nous avons vu les chambres, le four à pain, la cuisine.

La cérémonie de l'hommage

Nous nous sommes assis dans une salle avec le seigneur, sa dame et sa cousine. Le seigneur a demandé à un enfant s'il voulait les servir pour toujours. Il lui a rendu hommage et lui a remis un parchemin.

LE CORPS HUMAIN

Pour l'année scolaire 2004/2005, notre projet était de réaliser un livre documentaire sur le corps humain. Nous avons d'abord lu différents documents et écrit des textes par groupe.

Nous avons ensuite présenté notre travail et vendu notre livre lors de la kermesse de fin d'année. Voici la couverture de notre livre.

LE CCAS

C'est une petite équipe de bénévoles qui essaie comme chaque année de préparer les activités au mieux afin d'apporter un petit quelque chose à chacun.

L'équipe du CCAS vous souhaite une bonne année 2006 et une bonne santé.

Mme BELLAN Sylvie - Tirande
Mme BUSSON Joëlle - Saint-Ignat
Mme DUISSARD Joëlle - Villeneuve l'Abbé
Mme DUISSARD Marie - Villeneuve l'Abbé
Mme LUSSON Isabelle - Conseillère municipale - Saint-Ignat
Mme PERRY Michelle - Buxerolles
M. CHEMINAT Joël - Conseiller Municipal - Champeyroux
M. DUISSARD Jérôme - Conseiller Municipal - Villeneuve l'Abbé
M. HERVIER Lionel - Conseiller Municipal - La Côte-Rouge
M. PALMIER Robert - Maire - Buxerolles

Repas de fin d'année des aînés

Le traditionnel repas de Noël organisé par le CCAS de la commune a rassemblé le samedi 11 décembre 2004 une bonne table. Ce sont plus de 80 convives de plus de 65 ans qui ont pris place à la salle des fêtes de Saint-Ignat, dans une ambiance toujours sympathique et chaleureuse.

C'est une occasion pour beaucoup de profiter de ce repas, pour discuter des bons moments, de parler des histoires de notre commune.

Le repas est toujours de qualité, cela fait toujours plaisir. Les membres du CCAS assure une partie du service et pour tous, c'est une journée importante et enrichissante.

En fin de repas, une équipe de musiciens joue les airs d'hier et d'aujourd'hui pour permettre aux éternels passionnés de danser une valse ou une marche.

Cette belle journée est organisée afin que chaque aîné de la commune ne se sente pas oublié. Pour ceux dont la santé ne leur permet pas de se déplacer, les membres du CCAS leur distribuent un panier gourmand qui leur permettra de se préparer un repas de fête.

Un petit pas de danse !

Vœux 2005

En ce début d'année 2005, à la salle des fêtes de Saint-Ignat, le conseil municipal offre ses vœux aux pompiers, aux employés municipaux, au personnel enseignant et aux présidentes et présidents d'associations.

Et pour les petits, c'est aussi le passage du Père Noël, un moment attendu !

Voilà le Père Noël

Quelle joie et quel empressement pour déchirer le papier du superbe cadeau, et c'est le début de nouveaux jeux pour tout ce petit monde.

La galette des Rois

Après les festivités de fin d'année, le 16 janvier 2005 après-midi, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes de Saint-Ignat pour déguster la galette, trouver la fève et prendre la couronne pour devenir le roi ou la reine.

LES SAPEURS-POMPIERS

Une année de plus s'est écoulée, la nouvelle organisation des pompiers de Saint-Ignat et de Sainte-Laure prend ses marques et la cohésion des deux centres fonctionne très bien.

L'année 2006 verra l'arrivée de Surat dans l'organisation des secours, formant ainsi un C.I. (Centre d'Intervention) d'une trentaine de pompiers qui permettra d'assurer les interventions sur les trois communes.

Dans un avenir proche, la caserne pourrait déménager dans un bâtiment plus vaste pour accueillir les moyens humains et matériels dans de meilleures conditions.

Cette année, l'Amicale a organisé un voyage pour les pompiers et anciens pompiers des deux communes dans le Marais Poitevins. Ces deux jours passés ensemble ont donné lieu à de bons moments d'amusements et de convivialités.

Le jeune Timothée DELEBEQUE de Champeyroux a incorporé les JSP (Jeune Sapeur Pompier) du Puy de Dôme pour trois ans de formation jusqu'à l'âge de seize ans, date à laquelle il pourra incorporer le C.I. de saint-Ignat. Nous lui souhaitons bon courage.

Cette année, plusieurs pompiers ont suivi diverses formations afin d'être encore plus performants lors des interventions.

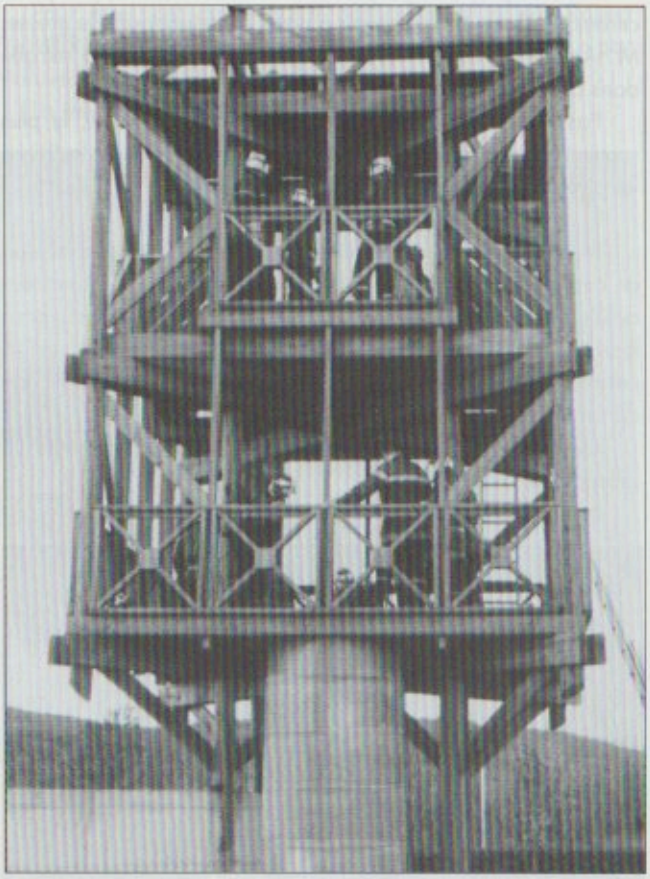

La compagnie des sapeurs pompiers de Saint-Ignat remercie tous les habitants de la commune pour l'accueil qui leur est fait tout au long de l'année et vous souhaite une bonne et heureuse année 2006.

Notre Correspondant de Presse La Montagne a pris sa Retraite

Le conseil municipal a organisé, en présence des pompiers et des présidents et présidentes d'associations, une petite cérémonie pour dire au revoir à notre correspondant de presse, M. Antoine CHEMINAT, qui prend définitivement sa retraite dans cette activité (à 83 ans, elle est bien méritée).

Pas une semaine ne s'est écoulée sans un article, le plus souvent agrémenté d'une belle photo sur la commune, les festivités, les cérémonies, aucune n'a échappé à notre reporter.

M. le Maire a tenu à remercier M. Cheminat dans sa mission de correspondant de la Montagne où il a rédigé de nombreux articles et ainsi faire connaître notre commune, mais aussi, pour le travail important et enrichissant du bulletin municipal, qui a permis à tous les habitants de découvrir l'histoire de leur village durant les 18 bulletins municipaux qu'il a préparés.

Toujours dévoué et disponible, bien organisé, il mérite un grand merci.

Un pot de l'amitié a clos cette cérémonie

M . le maire remet la médaille de la commune à M. Antoine CHEMINAT

Les sapeurs pompiers ont offert un superbe présent en lave émaillée

Merci encore et bonne retraite à notre correspondant.

Notre nouvelle correspondante est Mme Lydie DEFRASNE, 20 bis route de Randan à Ennezat. Tél : 04 73 63 99 64

Recensement de la Commune

Le recensement est une opération administrative qui consiste à faire le dénombrement et recueillir de nombreuses informations sur la population. L'enquête est préparée est réalisée par la commune sous le contrôle de l'INSEE.

Le recensement de la commune a été effectué du 20 janvier au 19 février par Paule FAURE, munie d'une carte officielle et tenue au secret professionnel, assistée d'Élie MALVAL maire adjoint (coordinateur).

La population de la commune se répartie comme suit,

	habitants	foyers
Buxerolles	89	37
Champeyroux	281	130
La Côte-Rouge	18	12
Saint-Ignat	148	64
Tyrande	88	42
Villeneuve	89	38
Total	**713**	**323**

Le centenaire

Même si depuis quelques années, elle résidait à la maison de retraite de Maringues, Félicie SEGUIN était toujours une « Sainte Ignatoise ».

Avant de s'en aller au début de cette année, elle a accueilli à l'occasion de ses cent ans son arrière-arrière petit-fils.

Elle a permi à cinq générations de se retrouver autour d'elle pour un moment heureux.

Pour fêter cet anniversaire particulier, Monsieur Robert PALMIER, maire de la commune et ses adjoints ont été reçus par Monsieur Bernard FAURE, maire de Maringues.

La médaille d'honneur de Saint-Ignat lui a été remise.

Comité des fêtes

Loto

Le comité des fêtes a organisé, le 21 novembre 2004, à la salle des fêtes de Saint-Ignat, son loto annuel. Plus de 200 personnes de tous âges étaient venues tenter leur chance, de magnifiques lots étant en jeu. La salle affichait donc complet. Entre les parties, les joueurs pouvaient se restaurer avec des crêpes et autres pâtisseries maison. Une partie réservée aux enfants était la bienvenue.

Le téléviseur était gagné par Mireille BILLAUD, de Gannat ; Pierre PELOTON, de Saint André le Coq recevait une cafetière Expresso ; Jocelyne LANTIN, de Saint-Hippolyte gagnait un jambon sec ; Jordy GORCE, ravi, emportait le premier lot : un VTT 26 pouces, 18 vitesses.

Chanceux ou moins, tous ont passé un bon après-midi.

4ème marché de Noël

Installé dans la salle des fêtes et aussi à l'extérieur, le marché de Noël de St Ignat a réuni une belle palette d'exposants les samedi 4 et dimanche 5 décembre 2004.

Durant 2 jours, les visiteurs ont pu découvrir : foie gras, fromages, viennoiseries, peinture sur verre, tableaux sur cartons mousse, artisanat sur bois, bijoux ... et les incontournables sapins de Noël.

Artisanat d'art, mais aussi chocolats, foie gras et autres étaient au programme

Plus de 28 exposants, venus de tout le département, étaient présents ; sans oublier le stand de l'école communale.

Remise des médailles, résultat du concours des maisons fleuries

J'ai envie de dire Félicitations ! En effet, voilà 20 ans que le Comité des fêtes est né, et certains membres sont présents depuis la création. Ainsi, samedi 4 décembre 2004, en présence de personnalités officielles – le maire : Robert Palmier, son premier adjoint : Elie Malval et Mr Claude Boilon, conseiller général – étaient remises les GRANDES MEDAILLES D'HONNEUR et un diplôme pour 20 années de présence à :

- Mme Marinette Murat
- Mme Monique Treillon
- M. Christian Duissard
- M. Philippe Cartailler

Les valeureux récipiendaires avec médaille et diplôme

Et une mention spéciale à Monique pour 10 années de présidence . Une médaille bien particulière et une écharpe (brodée du titre ô combien mérité de « Miss Ortie ») lui étaient remises !

C'est avec quelques heures d'avance sur l'élection de Miss France (qui avait lieu le même soir) que nous avons remis l'écharpe à notre Miss Ortie.

Au cours de cette même soirée était proclamé le résultat du concours 2004 des maisons fleuries. Le classement, difficile à établir, a donné les résultats suivants :

1er prix : 1 abonnement d'un an à un magazine de jardinage : Mme JOLY Christine, de St-Ignat

2ème prix (ex-æquo) : M. SEGUIN André, de Villeneuve l'abbé et Mme LIVEBARDON Georgette, de St-Ignat

3ème prix (ex-æquo) : M. REDON Albert, de Buxerolles et Mme BORROT Ginette de Champeyroux

L'ensemble des participants, au nombre de 17, était récompensé et terminait la soirée, de manière conviviale autour de petits toasts et autres gâteaux, tous aussi délicieux les uns que les autres.

Potée Auvergnate

Le samedi 12 février 2005, le Comité des fêtes organisait sa 21ème potée : 113 convives, de tous âges avaient pris place à table, du doyen Jean Francolon : 81 ans aux benjamins Yann Malzieu et Emma D'Angélo respectivement âgés de 5 et 6 mois. Comme quoi la potée est appréciée de tous ! ! !

Pour prolonger la soirée, la piste de danse était ouverte à tous. Notre sympathique D.J. Eric sut mettre de l'ambiance tout au long de la soirée, tant par ses qualités d'animateur que par ses choix musicaux. Gageons que la prochaine potée soit tout autant réussie !

Eric, l'animateur, a su retenir les danseurs jusque tard dans la nuit

Soirée Music – hall

Samedi 9 Avril 2005, avait lieu, au profit de l'ACTE Auvergne une soirée Music-Hall.

Tout d'abord, Monique Treillon, présidente, présentait la troupe : Folies Rétro et cédait la parole à Isabelle Bordes, membre de l'ACTE Auvergne.

C'est dans une ambiance feutrée, installés par petites tables que les spectateurs ont pu apprécier tout le charme de cette soirée.

Le spectacle tenait en haleine le public par des chansons bien connues. Les acteurs très dynamiques et pleins de talent, vêtus de somptueux costumes ,ont su animer avec brio cette soirée .

Les 4 acteurs de cette superbe soirée pour une bonne cause

« ACTE Auvergne »

Le 28 mai 2005, les membres du Comité des fêtes, remettaient comme chaque année, un chèque d'un montant de 450 euros à l'ACTE.

L'ACTE a pour objectif de fournir une aide pour améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants atteints de cancer ou de leucémie et d'apporter un soutien moral aux parents.

Si vous souhaitez soutenir cette association et faire preuve de générosité, vous pouvez adresser vos dons à :

L'ACTE (Aide aux enfants en traitement contre le cancer)
Hôtel Dieu Services Bousquet
3 boulevard Léon Malfreyt
63000 Clermont Ferrand

Concours des maisons fleuries

Au cours du mois de juin 2005 et à l'improviste, le jury, désigné par le Comité des fêtes, a eu le plaisir de parcourir les rues des villages pour juger du fleurissement des habitations des participants au concours.

Si les roses commençaient à passer ; les parterres fleuris, les géraniums prenaient place. En effet, les habitations étaient remarquées par leur décoration ; souvent des fleurs simples, massifs sans prétention, plantes directement mises en terre suffisent à embellir. Le concours des maisons fleuries est ouvert à tous ; point n'est besoin d'être un expert en jardinage.

Les 19 participants du concours 2005 sont récompensés lors d'une soirée amicale le : samedi 3 décembre.

Merci à tous les habitants pour leur participation.

11ème fête Européenne de l'ortie

Mais non ça ne pique pas, regarde, on peut même en manger ! Comment cueillir et manger ces plantes alors qu'elles piquent la main ?

Les orties ne piquent pas (avec des gants tout de même) les membres du Comité des Fêtes lors de la préparation au mois de mai

Depuis 11 ans déjà, la fête de l'ortie s'emploie à faire connaître les vertus de cette plante, mal aimée de nos jardins : et ça marche ! Ils étaient près de 2500, convaincus et curieux, à fréquenter la fête de l'ortie ce dimanche 4 septembre 2005.

Car bien que l'ortie était la reine de cette journée, bien d'autres attraits venaient enrichir la fête : tôt le matin, plus de 70 brocanteurs s'installaient, venaient ensuite de multiples stands d'artisanats, plus quelques animations pour enfants (promenade en poneys, manèges ...), c'est tout le village qui se prépare.

Pour répondre aux questions que vous vous posez sur cette plante, deux conférences animées par Mr Gérard Claeys et Mr Bernard Legay avaient lieu à la mairie.

Le repas était un atout en ce magnifique dimanche. Sous les barnums, les tables se remplissaient et les assiettes se vidaient : tripes ou beefsteaks sauce à l'ortie, pain à l'ortie ... tout le monde se régalait.

Dans la salle des fêtes, d'autres font leur marché en produits à base d'ortie : tisane, cake de mamie ortie, pain d'épice, vinaigre, confiture, poudre, gouda, soupe... avec cette année une insolite nouveauté : de la bière à l'ortie.

Le stand des produits à l'ortie, toujours aussi fréquenté

L'année prochaine, la glace à l'ortie fera probablement son apparition : souhaitons que le temps soit aussi chaud que celui de cette année pour l'apprécier pleinement.

Tout au long de la journée, la fête fut animée par des groupes musicaux. Le matin la « Banda de Cournon » assurait l'ambiance avec sa musique de rue. La dizaine de musiciens, habitués de notre fête, apporta gaîté et bonne humeur. Suivit une après midi très animée avec « Départementale 63 » et ses danseurs de country.

Enfin, le groupe « Cherchapaîs » et sa musique des Pays d'Auvergne déambula au milieu des stands de brocante pour la plus grande joie des promeneurs.

Le 1er septembre 1996 a été créée « la confrérie des amis de l'ortie de St Ignat. » , chaque année, un ou plusieurs membres sont intronisés lors de la fête de l'ortie. Cette année, ce fut au tour de Dominique BRESSON de prononcer la phrase magique d'entrée dans cette confrérie :

« Ortie ! Gentille ortie, toi qui as piqué mes mains mais bien davantage ma curiosité, je reconnais tes vertus médicinales et culinaires et je te promets fidélité. » L'intronisé lève la main droite et mange une feuille d'ortie en prononçant : « Ortie, trempée dans ta sauce, je te déguste. » Actuellement, 21 membres composent cette confrérie.

Si vous souhaitez faire partie de cette confrérie (qui ne manque pas de piquant !), le comité des fêtes sera ravi de vous accueillir parmi ses membres.

Les membres du Comité des fêtes tiennent à remercier les nombreux bénévoles qui viennent aider à la réussite de la fête de l'ortie.

LA CONFRÉRIE À CÉBAZAT

Pour la quatrième année consécutive, la confrérie était invitée par le comité des fêtes de Cébazat pour la fête du terroir. Ainsi le samedi 10 et dimanche 11 septembre 2005 , certains membres de la confrérie faisait découvrir les produits à l'ortie. Accompagnés de la confrérie « la pansette de Gerzat » et de la confrérie « du pâté aux pommes de terre », les membres défilaient dans une ambiance bon enfant dans les rues de la ville et sur le marché.

« FERMIER D'OR »

Certains membres de la confrérie ont également participé au 7ème concours de produits fermiers, le mercredi 28 septembre 2005, dans les locaux de la chambre d'agriculture du Puy de Dôme : 130 produits en compétition :

- les fromages , les saucissons secs , les saucisses sèches , les pâtés , les terrines , le miel.

75 jurés dont M. Palmier Robert, M. Malval Elie, M. Hervier Lionel, M. Bresson Dominique et Mme Murat Marinette ont eu le privilège de goûter différents produits du terroir.

La remise des prix du fermier d'or 2005 a eu lieu dans les locaux de la grande salle d'exposition de Cournon D'Auvergne le 7 octobre 2005.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005

Le 4 novembre 2005, avait lieu l'assemblée générale du Comité des fêtes, dans la salle des associations de la commune.

La séance commençait par le mot de la présidente qui remerciait tous les membres pour le travail effectué tout au long de l'année. Ensuite, elle présentait le compte rendu moral des activités de cet exercice. Le trésorier donnait le bilan financier qui laisse apparaître un résultat équilibré pour cette année.

Le bureau :

- Présidente : Monique TREILLON
- Vice-Président : Raphael MALZIEU
- Trésorier : Patrick PALMIER
- Trésorier Adjoint : Philippe CARTAILLER
- Secrétaire : Cécile MALZIEU
- Secrétaire Adjoint : Dominique BRESSON

Les membres : Cécile GRIFFET
Christian DUISSARD
Jérome DUISSARD
Marie DUISSARD
Joëlle GUITTARD
Lionel HERVIER
Marinette MURAT

ASSOCIATION

des parents d'élèves

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves organise chaque année plusieurs manifestations afin de financer les projets de l'école ainsi que les diverses activités des enfants.

Pour l'année scolaire 2004/2005, l'association a acheté des livres, payé en grande partie les frais de piscine, le voyage des enfants de la grande section au CM2 le 5 avril 2005 à Paris (visite de l'exposition à la Villette) et une sortie pour les petits au mois de juin 2005.

Grâce à l'invitation du Comité des fêtes, nous avons pu installer notre stand sur le marché de Noël afin de vendre les objets fabriqués par les enfants et les parents, nous serons encore présents cette année le 3 et le 4 décembre 2005.

Le samedi 12 mars 2005, le repas suivi d'une soirée dansante a rassemblé une centaine de personnes autour d'une choucroute.

L'année prochaine, le thème du projet scolaire étant l'Auvergne, nous allons organiser un repas auvergnat fin mars ou début avril avec un groupe folklorique suivi d'une soirée dansante.

Le marché aux fleurs prend de l'ampleur (2466 plans distribués au mois de mai 2005), ce qui nous a obligés à changer de salle des fêtes pour la distribution, la salle de Saint-Ignat a ressemblé le temps d'une journée à un grand jardin fleuri.